

# Allocataires du RSA, soyez acteurs de l'insertion,

REJOIGNEZ LES COMITES PARTICIPATIFS DE L'HERAULT

## Qu'est-ce que c'est ?

### C'est un engagement volontaire

Le **comité participatif** réunit des allocataires du RSA et des professionnels de l'insertion du Département pour faire évoluer l'offre d'insertion. **Je peux m'exprimer, donner mon avis, témoigner de mes difficultés et de mes expériences en tant qu'allocataire du RSA.** Ma parole est écoutée et respectée.

**5 comités participatifs** sont répartis sur tout le territoire à Sète, Béziers, Clermont-L'Hérault, Montpellier et Lunel. Un forum les réunit une fois par an. C'est l'occasion pour chaque comité de présenter ses contributions.

### Que font-ils ?

Lors des **réunions régulières** animées par des agents du Département, les participants **font des propositions pour ajuster le dispositif RSA aux besoins des allocataires et aux réalités auxquelles ils sont confrontés.**

Ils sont à l'origine de la conception de plaquettes d'informations diffusées à l'ensemble des allocataires RSA de l'Hérault mais aussi de dispositifs visant à améliorer la vie quotidienne des personnes en reprise d'activité ou de formation (aide pour les déplacements, la garde d'enfants, la location de voiture à petit prix ...).

### Exemples de réalisations :

**Plaquettes d'informations** : le RSA et moi, la création d'activité, Se déplacer sans trop dépenser

**Vidéos** pour lutter contre les représentations négatives de la société sur les allocataires de minima sociaux.



## Qui peut participer ?

Par principe tout allocataire RSA motivé prêt à :

- **S'impliquer** dans une démarche collective et constructive, qui s'inscrit dans le temps et qui a une utilité sociale.
- **Donner son avis, témoigner en tant qu'allocataire**  
En participant aux réunions avec les professionnels de l'insertion, il éclaire les différents échanges de son point de vue d'allocataire du RSA.
- **Participer à l'amélioration de l'offre d'insertion pour tous les allocataires**  
Il fait des propositions visant à améliorer, adapter l'offre d'insertion et le fonctionnement du dispositif RSA. Il contribue à la mise en place ou à l'évaluation de projets, d'outils, de procédures qui concernent « tous les usagers » du dispositif RSA.

### Les engagements du participant

- Participer **aux groupes de travail des comités**, pour faire des propositions visant à adapter la politique départementale d'insertion aux besoins et réalités du terrain, ou pour répondre à des demandes des services administratifs du Département
- Participer aux **commissions d'équipes pluridisciplinaires** pour examiner et donner son avis sur des dossiers individuels d'allocataires du RSA présentés anonymement, **pour ceux qui font le choix d'en devenir membre.**
- Participer **aux groupes de travail du Pacte Territorial pour l'Insertion**, piloté par le Département, pour contribuer, avec les autres institutions (France Travail, CAF, Région, Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, ...) à la mise en œuvre d'une politique d'insertion efficace.



Département de l'Hérault - ADMG - mai 2024

### Rejoignez-nous :

**Prenez le temps de vous renseigner, de nous rencontrer, et rejoignez le comité participatif de votre secteur.**

Si vous habitez dans les secteurs montpelliérains : contactez le 04 67 67 42 20

Si vous habitez dans les secteurs de Béziers, Pézenas, Haut Languedoc ou Ouest Héraultais : contactez le 04 67 67 48 41

Si vous habitez dans le secteur Petite Camargue : contactez le 04 67 67 41 01

Si vous habitez dans le secteur Etang de Thau : contactez le 04 67 67 44 74

Si vous habitez dans le secteur Cœur d'Hérault-Pic St Loup : contactez le 04 67 67 44 30

